

A LA VILLE DE LYON

Aujourd'hui Dimanche

EXPOSITION GÉNÉRALE

DEMAIN, LUNDI, MISE EN VENTE DE

CINQ MILLIONS

de Tissus de tous les genres

ET DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Dimanche prochain, exposition spéciale de Tapis et d'Etoffes d'ameublement

BULLETIN COMMERCIAL.

Paris, 10 octobre.

Les farines sont plus fermes sur le rapproché : 8 marques, disponible et courant, 87 50 ; 2 prochains, 86 75 ; 4 mois de novembre, 86 50 ; 4 prochains, 85 75.

Supérieures, disponible et courant, 83 50 ; les autres époques, 84 fr.

Les cours des huiles de colza sont faibles ; affaires calmes : Disponible et courant, 86 75 ; prochain, 87 25 ; décembre, 87 50 ; 4 premiers, 88 25 ; 4 d'été, 90 50 ; 4 derniers, 92 50.

Disponible, 89 50 ; courant, 88 25 ; prochain, décembre et 4 premiers, 87 75.

Les esprits 3/6 nord fin sont très-fermes à 72 50 le disponible et courant ; 72 novembre et décembre, les 4 premiers et les 4 mois chauds.

Les sucres raffinés s'obtiennent, suivant marque, de 153 50 à 154 50.

Les sucres blancs n° 3 sont très-calmes. Le disponible, en grande hors figure, vaut 72 à 70 25 ; le disponible arbitraire et le courant se cotent, et sont plutôt offerts de 69 50 à 69 25 ; 4 mois d'octobre, 70 ; 4 premiers mois, 71 75 à 71 50 ; 4 mois de février, 72.

Les sucres roux sont également faibles et peu demandés : 10/13 : disponible et courant, 61 25 à 61 ; 4 d'octobre, 60 50.

7/9 : disponible et courant, 62 50 ; 4 d'octobre, 62 75.

Marseille, 10 octobre.

Dés. — Marché faible.

Cotons. — Faibles.

On a vendu une vingtaine de balles Chypre à 92 50 et une trentaine de balles Idelle à 72 50 les 50 kilos.

Laines. — Fermes.

On a traité 180 balles aux prix de 185 pour Bolivia et 185 pour Cazaubon les 100 kilos.

Bordeaux, 10 octobre.

Sucres. — 1,303 sacs Guadeloupe premier jet à 69 50.

Cafés. — 1,500 sacs Guayra non gragé à 123 50, 750 sacs dito dit à 123, 257 sacs dit dit à 123, 216 sacs dit dit gragé à 126 50, 500 quintaux Malabar à 126, 100 quintaux dit à 125, 100 sacs Bahia lavé à 123 50 les 50 kilos.

Indigo. — 17 sacs Guatemala, 6 caisses Madras à prix restés secrets.

Havre, 10 octobre.

Cotons. — Bonne demande, vendeurs réservés. On a vendu 1,700 balles, payées 117 fr. pour très-ordinaire Louisiane disponible, 110 50 pour dit dit sur décembre-janvier, 108 50 pour dit dit sur janvier-mars, les 50 kilos.

Cotons. — Ouverture du marché.

Ventes probables d'aujourd'hui, 15,000 balles. Marché très-ferme.

Importations, 4,000 balles.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

du 11 octobre.

PAR J.-E. PASSE, DE LA MAISON GAUFFRE ET DARLOT, Opticiens, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville.

THERMOMÈTRE			BAROMÈTRE		
9 h. d. m.	minima.	maxima.	9 h. d. m.	minima.	maxima.
11.0	6.8	15.8	755.6	752.1	755.6
Humidité, 82 %			Pluie, 0 mm		
Vent, N. faible.			Ciel, nuageux.		

SPECTACLES DU 12 OCTOBRE

THÉÂTRE DU GYMNASÉ

LA FAMILLE BENOÎT, comédie en 5 actes.

TOTO CHEZ TATA, comédie en 1 acte.

On commencera à 7 heures 1/4.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

LE DUC JOE, comédie en 4 actes.

On commencera à 7 heures 1/2.

PALAIS DE L'ALCAZAR

Cirque S. Priami et G. Pierantoni. — Représentation tous les soirs à 8 heures.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e

boulevard St-Germain, 79, Paris

Le Dictionnaire de la langue française, par F. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 franc.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 34^e fascicule, ENC à ENS, est en vente.

OBLIGATIONS

VICTOR-EMMANUEL (1863)

Le coupon n° 20 est payé dès à présent à raison de 6 fr. 50 chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon.

Toutes les EAUX MINÉRALES françaises et étrangères

GROS 5, place des Célestins. DÉTAIL

Aug. SARTENA, pharm., succ. de H. André.

Vente à prix réduits. — On porte à domicile.

DÉPÔT PRINCIPAL de tous les MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.

UN PRÊTRE a inventé un remède d'une efficacité certaine (facile et insensible) guérissant à vie, les cors et toutes affections des pieds. Envoyer 3 fr. en timbres-poste ou mandat ; on le recevra de suite et franco avec l'instruction. MARTIN 30, faubourg Montmartre, Paris.

DOCTEUR MOURGUE dentiste

15, rue de Lyon, 15

ALPININE tisane dépurative, tonique et rafraîchissante

PIFFAUT guérit constipation, maux d'estomac.

PILULES CAUVIN le meilleur purgatif

PHARMACIE SIMON, RUE DE LYON, 89

HUITRES

à 1 fr. 25 la douzaine

Arrivage tous les jours.

Maison DUCLOS (ancien maître Biard)

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE

39, rue Grenette, 39, Lyon.

Salles à manger et Salons au premier.

1796

VINS de propriétaire

Garantis purs et naturels, soit :

Ordinaires 1872, bon choix, l'hectolitre, 36 fr.

Ordinaires 1873, haut choix, l'hectolitre, 52 fr.

Ordinaires 1871, très-supérieur, l'hectolitre, 53 fr.

Ordinaires 1870 à 1864, 1^{er} crûs, depuis 70 fr.

Paiement à 30, 60 ou 90 jours de terme.

S'adresser à Lyon, 5, rue Martin, au 2^e étage.

1785

PLUS D'EXTRACTION DE DENTS

50 ANS DE SUCCÈS

M^{re} Bert, seule élève et successeur de D^r Marmont, chirurgien-dentiste, du Paris, conserve et guérit les maux de dents les plus violents, par l'Élixir Bol d'Arménie Marmont, approuvé comme remède souverain par toutes les Facultés de médecine, LIQUEUR pour raffermir les gencives et entretenir les dents blanches, et laissant à la bouche un parfum exquis. Rue Centrale, 22, maison du café Central, à Lyon.

NOTA. — M^{re} Bert plombe les dents et les racines avec un mastic blanc inaltérable.

1851

SOIERIES ET VELOURS

Spécialité de l'Étoffe C.-J. BONNET et C^e

Vendues au Détail par Robes

aux prix de Fabrique 12 p. 0/0 d'escompte.

Victor Martin

16, RUE ROMAIN.

1768

Maisons Recommandées

Appareils à gaz, Plomberie

VELLAY et C^e, place de Lyon, 44, angle de l'Hôtel-de-Ville, 98.

Coiffure, Parfumerie, Teinture

ROCHON, rue Grenette, 34.

Chapellerie

RIVIER sœurs, rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 85.

Chaussures

Meisen SIMIAN, aux Médailles, rue de l'Hôtel-de-Ville, 74.

Machines à Coudre

BLACHE et C^e, place de Lyon, 44, angle de l'Hôtel-de-Ville. Leçons données par M^{re} Mollière et Blache.

Nouveautés, Châles, Soieries, Confections

AU BON MARCHÉ, 5, place Saint-Nizier.

Papeterie de luxe

E. ROULLU, 9, rue Saint-Dominique, angle rue des Archers.

Pianos

André REY, 17, rue de Lyon. — Pianos des plus célèbres de Paris. Vente, location, réparations, accords.

Maison de confiance fondée en 1807.

Quincaillerie, Articles de ménage

LÉON FRÉMIOT, rue de Lyon, 48 et 50.

Spécialité de Lingerie pour hommes

PITOT-LA-SELVE, chemisier, rue Lafont.

IMP. H. STORCK, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me ROBIN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, numéro 74.

REVENTE

par folle-enchère en l'audience de Lyon, au palais de justice, d'une parcelle en nature de jardin et vignes, sise au lieu de la Basse-Archère, commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, de la contenance d'environ trente ares.

Mise à prix, cinq cents francs, ci 500 fr.

Adjudication au samedi dix-huit octobre mil huit cent soixante-treize, à midi.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à Me Robin, avoué, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

1840 Signé : A. Robin.

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31.

VENTE

par licitation avec concours d'étrangers, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au palais de justice place de l'Horloge, en un seul lot,

D'UNE MAISON

sise à Lyon, rue du Palais-Grillet, 33.

Dépendant de la succession de M. Jean-Aimé Gaudet.

Mise à prix : 50,000 fr.

Revenu brut : 4,700 fr.

Adjudication au samedi huit novembre mil huit cent soixante-treize, à midi.

Pour extrait :

Signé : A. Remy.

Nota. — Pour les renseignements, s'adresser à Me Ruby et à M. Nérard, avoués, et pour voir le cahier des charges au greffe du tribunal civil de Lyon où il est déposé.

Etude de Me DEVILLE, avoué à Lyon, rue Constantine, 5.

VENTE

volontaire, sur publications judiciaires, ensuite de conversion, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, en deux lots,

D'IMMEUBLES

Premier lot consistant en une maison avec cour, située à Villeurbanne, lieu des Charpenues, cours Vitton prolongé, 7, construite en pierres et pisé, couverte en tuiles creuses et percée au rez-de-chaussée côté nord, d'une porte et de cinq croisées ; au premier étage, quatre ouvertures servant de fenêtres, à l'est, au rez-de-chaussée, une porte ouvrant sur edit cours Vitton, et au rez-de-chaussée est surmonté d'une terrasse, laquelle est convertie par un toit supporté par cinq colonnes ; au sud, sur la rue des Embarcades, elle est percée au rez-de-chaussée par deux croisées ; au premier étage, par deux croisées ; à l'ouest, au rez-de-chaussée, par une porte, et au premier, par plusieurs ouvertures donnant sur cour, attenant et faisant partie de cet immeuble, laquelle cour entourée au nord,

demeurant en cette ville, rue Constantine, 5.

Contre

Les mariés Ennemond Foulloux et Marguerite Giraud, demeurant ensemble à Villeurbanne, lieu des Charpenues, rue Cité-Lassalle ;

Lesquels font élection de domicile et constitution d'avoué en l'étude et personne de Me Douzel, exerçant en cette qualité près le tribunal civil de Lyon, demeurant en cette ville, rue Praxès ;

Et encore en présence de M^{re} Josephine-Antoinette De Jussieu, veuve de M. le comte Auguste-Alexis de la Flèche, rentière, demeurant à Lyon, rue Sainte-Hélène, 6, créancière intervenant ;

Laquelle a fait élection de domicile en l'étude de Me Angles, avoué à Lyon, rue de Lyon, 28.

En vertu :

1^o D'un jugement rendu par le tribunal civil de Lyon, le dix-neuf juin mil huit cent soixante-treize, enregistré, expédié en forme de grosse et signifié à parties ;

2^o D'un commandement en date du treize mars mil huit cent soixante-treize, du ministère de l'huissier Bret jeune, de Lyon, enregistré ;

3^o D'un procès-verbal de saisie immobilière du ministère de l'huissier Bret jeune, de Lyon, en date du vingt-six mai mil huit cent soixante-treize, dénoncé par exploit du même huissier, en date du vingt-huit mai mil huit cent soixante-treize, au bureau des hypothèques de Lyon, le neuf juin mil huit cent soixante-treize, vol. 188, n. 22 ;

4^o Et d'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le douze juillet mil huit cent soixante-treize, enregistré, expédié en forme de grosse, notifié à avoué et signifié à parties ;

5^o D'un jugement de renvoi rendu contradictoirement entre les parties sus-nommées par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-trois août mil huit cent soixante-treize, notifié à avoués.

Désignation des immeubles à vendre, tels qu'ils ont été inscrits au cahier des charges.

Les immeubles à vendre se composent :

Premier lot

D'une maison avec cour, située à Villeurbanne, lieu des Charpenues, cours Vitton prolongé, 7, construite en pierres et pisé, couverte en tuiles creuses et percée au rez-de-chaussée côté nord, d'une porte et de cinq croisées ; au premier étage, quatre ouvertures servant de fenêtres, à l'est, au rez-de-chaussée, une porte ouvrant sur edit cours Vitton, et au rez-de-chaussée est surmonté d'une terrasse, laquelle est convertie par un toit supporté par cinq colonnes ; au sud, sur la rue des Embarcades, elle est percée au rez-de-chaussée par deux croisées ; au premier étage, par deux croisées ; à l'ouest, au rez-de-chaussée, par une porte, et au premier, par plusieurs ouvertures donnant sur cour, attenant et faisant partie de cet immeuble, laquelle cour entourée au nord,

par un mur en pisé surmonté par une rampe en fer avec grille en fer ouvrant sur le cours Vitton prolongé ; à l'ouest mur mitoyen en pisé ; au sud, mur en pisé surmonté par une rampe en fer et grille ouvrant sur la rue des Embarcades, ladite cour complétée de quelques arbres ; au nord-est et sud-est, sont construits deux petits bâtiments en pierre et pisé, couverts en tuiles creuses, percés de plusieurs ouvertures donnant et ouvrant sur cette cour et servant de caves, débarras ou souillards.

Le tout est habité et exploité comme établissement de café, par le sieur Jaquet, et est confiné au nord par le cours Vitton prolongé, à l'est, même cours, au sud, par la rue des Embarcades, et à l'ouest par un mur mitoyen, le dit immeuble occupe une superficie de deux ares quatre-vingt-dix centiares, et est inscrit au rôle de la matrice cadastrale de la commune de Villeurbanne.

Deuxième lot

Un terrain situé à Lyon, sixième arrondissement municipal et septième canton de Lyon, impasse Lassalle, expédié par lesdits mariés Foulloux et Giraud, entouré du côté du nord-ouest et sud de murs m'enclosés, ledit terrain complètement d'arbres à fruits, vignes et jardin, confiné au nord, par le fossé dit Tête-d'Or, à l'ouest, par propriété appartenant aux hospices civils de Lyon, au sud, par propriété Varet, à l'est, par jardin appartenant à autre, par lequel passage est dû et sert de descente pour la porte communale et cet héritage ouvrant sur l'impasse Lassalle pour arriver audit terrain.

Cet immeuble est inscrit sous le numéro 121 de la matrice cadastrale de Lyon (Rhône).

En conséquence, en suite des formalités voulues par la loi, les immeubles ci-dessus désignés seront adjugés en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, séance au palais de justice, place de Roanne, le samedi huit novembre mil huit cent soixante-treize, à midi, au par-dessus de la mise à prix :

Premier lot, trois mille francs, ci 3.000 fr.

Deuxième lot, huit cent francs, ci 800 fr.

Pour extrait :

Signé : L. Deville.

Pour les renseignements, s'adresser à Me Douzel, avoué pour-suisant, à Me Deville, à Me Angles, et au greffe du tribunal civil de Lyon, où est déposé le cahier des charges.

1850

Etude de Me SUC, avoué à Lyon, place des Cordeliers, 12.

D'un acte sous-seing privé, en date du vingt-sept septembre mil huit cent soixante-treize, enregistré, intervenu entre M. Etienne Drevet, négociant, demeurant à Lyon, rue Thomassin, 26.

Et M. Louis Béraud, négociant, demeurant à Lyon, rue Thomassin, 26.

Il appert que la société en nom collectif qui avait été formée entre les parties pour le commerce de la bonneterie en gros sous la raison sociale Drevet et Béraud,

avec son siège social à Lyon, rue Thomassin, 26, par acte sous-seing privé, en date du premier avril mil huit cent soixante-treize, enregistré, prendra fin le trente-un décembre mil huit cent soixante-treize.

La liquidation n'a été faite en commun par MM. Drevet et Béraud.

Des doubles dudit acte ont été déposés conformément à la loi aux greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix du deuxième canton de Lyon, le six octobre mil huit cent soixante-treize.

Pour extrait :

Signé : Béraud, Drevet.

1841

Même étude.

D'un acte sous-seing privé en date du vingt-sept septembre mil huit cent soixante-treize, enregistré par M. Gast, qui a perçu les droits, intervenu entre M. Etienne Drevet, négociant, demeurant à Lyon, rue Thomassin, 26, d'une part ;

Et M. Louis Béraud, négociant, demeurant à Lyon, rue Thomassin, 26, d'autre part ;

Et M. Charles Turin, négociant, demeurant à Lyon, rue Romarin, encore d'autre part ;

Il appert qu'une société en nom collectif a été formée entre MM. Drevet, Béraud et Turin pour exercer le commerce de la bonneterie en gros sous la raison sociale : Drevet, Béraud et Turin.

La société commencera le premier juin mil huit cent soixante-treize et finira le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-sept ; son siège social sera à Lyon, rue Thomassin, 26.

Les trois associés sont autorisés à gérer et à administrer les affaires de la société, et ont chacun la signature sociale dont ils ne pourront faire usage que pour les besoins de la société.

Des doubles dudit acte ont été déposés, conformément à la loi, aux greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix du deuxième canton de Lyon, le six octobre mil huit cent soixante-treize.

Pour extrait :

(Signé) Drevet.

(Signé) Béraud.

(Signé) Turin.

1842

(FARNASSI) brocheur, 6

Etude de Me Laurent PIGNAUD, avoué à Lyon, rue Constantine, n° 10.

Formation de séquestre

Par ordonnance de référé sous sa date, Me Laurent Pignaud, avoué à Lyon, a été nommé séquestre judiciaire pour recevoir et répartir les sommes pouvant être dues à M. Henri Brocard, ex-directeur du Grand-Théâtre de Lyon, et notamment son cautionnement. Les intéressés sont donc invités à se faire connaître au séquestre avant le cinq novembre prochain, à peine de déchéance.

1846

Etude de Me PITRAT, avoué à Lyon, rue de Lyon, 58.

Séparation de biens

De deux exploits des huissiers Pallu, de Villeurbanne, et de Vienne (Isère), en date du neuf octobre mil huit cent soixante-treize, enregistrés.

Il appert que :

La dame Perronne-Marie Janoux, sans profession spéciale, épouse du sieur Claude Luizet, ex-débitant de boissons à Solaise (Isère), et actuellement perruquier, avec lequel elle demeure à Venissieux (Rhône), lieu de St-Fons, maison Pavan.

A formalité spéciale, Luizet, son mari, et le sieur Etienne Tardif, arbitre de commerce, demeurant à Vienne (Isère), en qualité de syndic de sa faillite, une demande en séparation de biens et en liquidation de ses reprises dotales.

Me Jean-Claude Pitrat, avoué, occupera pour ladite dame Luizet dans cette instance.

Pour extrait :

Signé : PITRAT, avoué.

1850

Le mardi quatorze octobre courant à dix heures du matin, sur la place Henri IV à Lyon, il sera procédé à la vente de canapés, fauteuils, tables, consoles, glaces, pendules.

1850

Etude de Me VILLETTE, huissier à Lyon, rue Neuve, 7.

VENTES FORCÉES

Le lundi treize octobre mil huit cent soixante-treize, à dix heures du matin, sur la place Confalon, à Lyon, d'objets saisis tels que : chaises, tables, glaces, fourneaux, etc., etc.

1850

1842

Même étude.

Même jour, même heure, sur la place Tabureau, à Lyon, d'objets saisis tels que : chaises, fauteuils, glaces, lits, etc., etc.

1850

Même étude.

Même jour, même heure, place Saint-Pothin, à Lyon, d'objets saisis tels que : chaises, tables, comptoir, billard, etc., etc.

1852

Même étude.

Le mercredi treize octobre mil huit cent soixante-treize, à onze heures du matin, sur la place Saint-Pothin, à Lyon, d'objets saisis tels que : armoires, chaises, commode, fourneau, etc., etc.

1852

Etude de Me DURAND, huissier à Lyon, rue Saint-Côme, numéro 11.

Le lun^r treize octobre mil huit cent soixante-treize, à onze heures du matin, place Kléber, à Lyon.

Il sera vendu banque, appareils à gaz, glaces, mousseline, cotons, indiennes et beaucoup d'autres marchandises composant un fonds de lingerie.

Le tout saisi.

1853

Etude de Me PITRAT, avoué à Lyon, rue de Lyon, 58.

Ventes forcées

Le lundi treize octobre mil huit cent soixante-treize, à dix heures du matin, sur la place Confalon, à Lyon, d'objets saisis tels que : chaises, tables, glaces, fourneaux, etc., etc.

1850

1850

1850

VASTES LOCAUX à louer

à la Guillotière, rue Montesquieu, 24, pour industrie ou entrepôt avec ou sans machine à vapeur. 1855

GUÉRISON RADICALE et en peu de jours de maux de dents ou anciennes par les Capsules Quet.

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — Injection Quet, hygiénique, préservative, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

Voitures neuves et d'occasion.

SELLES et HARNAIS Assortiment de Tondeuses pour chevaux Réparations

Chez VIGNAT, carrossier, place B. lecor, 2, à Lyon. 1856

HOTEL DU COMMERCE à Chazelles-sur-Lyon

M. PORNON a l'honneur de prévenir MM. les Voyageurs qu'il transporte son hôtel à Saint-Galmier, sous la même dénomination. Ces Messieurs qui voudront bien lui continuer leur confiance peuvent être assurés qu'ils trouveront toujours chez lui tout le confortable qu'ils peuvent désirer.

1861

Avis très-important

MM. les pères de famille qui, pour faciliter l'enseignement secondaire ou primaire de leurs enfants, désiraient avoir chez eux un professeur digne et capable, sont priés d'écrire à M. Marie-Ant. SUZAINECOURT, chez M^{re} Besson, rue d'Enghien, n° 22, Lyon.

1856

AVIS AUX FAMILLES

Leçons de langue italienne. — Théorie et pratique. S'adresser au bureau du journal.

1856

POMMADE AU GOUSSON infatigable contre les pellicules, le peu. Elle a le mérite d'arrêter la chute des cheveux. — Préparé par ASTIER, parfumeur à Paris. — Prix du flacon : 2 fr. — S'adresse chez tous les parfumeurs et chez M. DUCLOS, rue St-Marcel, 19.

1856

Compagnie DES FONDERIES, FORGES & ACIÈRES